

## Information pour les jeunes adultes

### Ne plus dépenser au-dessus de ses moyens

Nous avons conscience de notre responsabilité envers les preneurs de crédit et souhaitons contribuer activement à éviter l'endettement des jeunes adultes. Pour gérer votre patrimoine de manière responsable et éviter les difficultés financières, nous vous recommandons de veiller à ce qui suit:

- Contrôlez régulièrement l'état de vos revenus et de vos dépenses.
- Prévoyez un budget mensuel pour toutes les dépenses telles que loyer, impôts, assurances, dépenses du ménage, santé, transports, loisirs, etc. Vérifiez si votre solde est positif à la fin du mois.
- Constituez en temps utile un capital pour les dépenses imprévues telles que consultations chez le dentiste, réparations, amendes, augmentations de loyers, accidents. Ouvrez un compte spécifique à cet effet auprès de votre banque.
- Gardez votre budget général à l'œil: le paiement par carte est certes confortable, mais il rend le contrôle des dépenses difficile.
- Evitez les achats spontanés. Prenez le temps de la réflexion lorsque vous vous apprêtez à dépenser une grande somme. Ne faites pas d'achats sans les avoir planifiés et soumis au préalable à un examen critique.
- Automatisez vos paiements réguliers, p. ex. avec un débit direct ou un ordre permanent pour vos primes de caisse maladie, vos factures de téléphonie mobile ou le paiement de votre loyer.

Ces mesures vous aideront à ne pas épuiser complètement votre marge de manœuvre financière et à éviter des difficultés financières sérieuses.

### Crédits privés si votre situation financière le permet

Nous souhaitons vous épargner des difficultés de paiement. Pour réaliser vos projets l'esprit serein, ne demandez notre crédit privé qu'à condition:

- d'avoir planifié un budget réaliste,
- d'être sûr de l'utilité de votre acquisition,
- de ne pas acheter plus que de raison, c'est-à-dire ne pas faire d'acquisitions dont vous pourriez vous passer pendant la durée d'un crédit,
- d'avoir la certitude que vous disposerez d'une marge financière suffisante pour que le prélèvement des mensualités n'ait pas d'incidences sur votre train de vie habituel,
- d'avoir conscience du fait que plus elles s'inscrivent sur le long terme, plus les mensualités peuvent devenir une charge, l'attrait de votre nouvel achat pouvant s'atténuer avec le temps.

Veillez également consulter les autres liens sur notre site [cashgate.ch/responsabilite](https://cashgate.ch/responsabilite). Pour toute autre question, nous restons à votre entière disposition par notre hotline gratuite au 0800 55 44 33.

[cashgate.ch](https://cashgate.ch)